



CE1718-R3 PV

Initiales présidences  
Initiales direction

Laval, le 29 novembre 2017

Aux membres du conseil d'établissement 2017-2018

Objet : Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval tenue le 29 novembre 2017 à 18 h à la salle 119 de l'École Polymécanique de Laval.

**Sont présents les membres suivants :**

Monsieur François Beaudry, enseignant  
Monsieur André Bergeron, CMMTQ  
Monsieur Manuel Blass, enseignant  
Monsieur Yannick Caplette, enseignant  
Monsieur Claude Chicoine, Les bouteilles recyclées du Québec  
Monsieur Apostolos Kirillidis, élève  
Monsieur Claude Lenghan, Plomberie Fury Inc.  
Monsieur Dominic Marcil, CCQ  
Monsieur Luc Martin, représentant du personnel de soutien  
Monsieur Bruno Perron, conseiller pédagogique  
Monsieur Michel Trudel, enseignant  
Monsieur Michel Toutant, directeur de l'École Polymécanique de Laval

**Sont absents les membres suivants :**

Monsieur Abdul Hamid Assali, élève  
Monsieur Ulric Massé, enseignant  
Monsieur Pascal Séguin, enseignant



1. Accueil  
M. Claude Lenghan ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour  
Lecture de l'ordre du jour.  
M. Michel Trudel propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

À noter que des modifications ont dû se faire dans les projets de résolution.

- Modification : « CE1718-2 Convention de gestion et de réussite éducative Reddition de comptes 2016-2017 » devient « **CE1718-3** Convention de gestion et de réussite éducative Reddition de comptes 2016-2017 »
- Modification : « CE1718-3 Plan de réussite et Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018 » devient « **CE1718-4** Plan de réussite et Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018 »

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 octobre 2017  
Il est proposé par M. Luc Martin que le procès-verbal de l'assemblée du 18 octobre 2017 soit adopté tel qu'il a été présenté.

Adopté à l'unanimité

4. Projet de résolution

CE1718-3 Convention de gestion et de réussite éducative Reddition de comptes 2016-2017

ATTENDU qu'il y a eu l'adoption du plan stratégique 2011-2016 de la Commission scolaire de Laval ;

ATTENDU que les membres du conseil d'établissement 2011-2012 de l'École Polymécanique de Laval ont approuvé, le 28 mars 2012, le « Plan d'orientation 2011-2016 » ;

ATTENDU que les membres du conseil d'établissement 2016-2017 de l'École Polymécanique de Laval ont approuvé, le 26 octobre 2016, le « Plan de réussite 2016-2017 » ;

ATTENDU l'article 209.2 de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU la convention de partenariat conclue entre la Commission scolaire et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

ATTENDU le projet de convention de gestion et de réussite éducative 2016-2017 ;

ATTENDU la prise en compte du plan d'orientation de l'école ainsi que sa situation particulière ;

Il est proposé par :  
François Beaudry  
Enseignant

ET RÉSOLU

QUE la « Convention de gestion et de réussite éducative Reddition de comptes 2016-2017 » jointe à la présente résolution soit approuvé par le conseil d'établissement.

Approuvé à l'unanimité



CE1718-4 Plan de réussite et Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018

- ATTENDU l'article 209.2 de la Loi sur l'instruction publique ;
- ATTENDU qu'il y a eu l'adoption du plan stratégique 2011-2016 de la Commission scolaire de Laval ;
- ATTENDU la convention de partenariat conclue entre la Commission scolaire et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;
- ATTENDU que les membres du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval ont approuvé, le 28 mars 2012, le « Plan d'orientation 2011-2016 » ;
- ATTENDU la prise en compte du plan de réussite de l'école, ainsi que sa situation particulière ;
- ATTENDU la consultation menée auprès des membres du personnel de l'école ;
- ATTENDU l'avis favorable du conseil de participation enseignante de l'École Polymécanique de Laval ;

Il est proposé par :  
André Bergeron  
Groupes socioéconomiques et sociocommunautaires

ET RÉSOLU

QUE le document « Plan de réussite et Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018 », joint à la présente résolution, soit approuvé par le conseil d'établissement.

Approuvé à l'unanimité



## 5. Information et échange

- Repas centre de Noël 13 décembre 2017  
M. Michel Toutant informe les membres du conseil d'établissement qu'il y aura, encore une fois cette année, le repas des Fêtes à la cafétéria pour les élèves et le personnel (de jour comme de soir) le 13 décembre prochain.
- Dossier suivi des absences  
M. Michel Toutant et M. Bruno Perron expliquent la nouvelle procédure, qui sera mise en place au courant de l'année 2017-2018, pour l'assiduité.

L'ancienne formule d'avis d'assiduité 30/60/90 heures d'absences non-motivées n'existe plus pour les nouveaux groupes de l'année scolaire 2017-2018. Un nouveau suivi sera mis en place dans le logiciel Tosca.net. Les enseignants, la conseillère en formation, le conseiller pédagogique et la direction devront travailler en collaboration pour faire un suivi plus serré de l'assiduité des élèves. Les nombres d'heures d'absences ne tiendra plus compte seulement des absences non-motivées.

La nouvelle procédure s'inspire des normes du marché du travail, ce qui reflète beaucoup mieux la réalité. D'ailleurs, M. Manuel Blass, secondé par les enseignants membres du conseil d'établissement, tient à féliciter la direction de l'initiative entreprise pour le dossier de l'assiduité des élèves. Les enseignants souhaitent également souligner la grande implication de la conseillère en formation auprès des élèves.

Lorsque la procédure sera complétée, la direction déposera le tout au protecteur de l'élève pour approbation.

- CNESST 30 novembre 2017  
M. Michel Toutant informe les membres du conseil d'établissement qu'il y aura une visite d'un comité CNESST dans la journée du 30 novembre 2017.

## 6. Dépôt de document

- Budget 2016-2017 bilan 4  
M. Michel Toutant donne un compte-rendu sur le budget de l'année scolaire 2016-2017 et fait une mise à jour sur les ETP.


Il donne les explications sur le budget, à la suite du bilan 4 :

- Ajustement du budget : 526 000\$ pour 440 ETP
- Surplus en fin d'année scolaire : 112 000\$ en Fonctionnement et 35 000\$ en Investissement

M. Toutant répond aux questions des membres.

- Suivi du budget 2017-2018  
M. Michel Toutant donne un compte-rendu sur le budget de l'année scolaire 2017-2018 jusqu'à maintenant. Il donne les explications et répond aux questions des membres.

Initiales présidences  
Initiales direction



7. Varia

- Aucun

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé, par M. Yannick Caplette, de lever la séance. La séance s'est levée à 20 h 12.

À noter que M. Luc Martin a dû quitter à 19 h 25 et que M. Dominic Marcil a dû quitter, lui aussi, à 19 h 35.



---

Président de l'assemblée



---

Michel Toutant, directeur